



DÉCLARATION DE LA POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

ASCO Construction Lté et son équipe de gestion s'engagent au programme strict de Santé et de Sécurité afin de protéger les Employés, les Sous-traitants, les Clients, Fournisseurs choisis par les propriétaires, le Grand Public et la Propriété des accidents et/ou des pertes incidentales.

La haute direction reconnaît que tout employé a le droit d'avoir accès et de travailler dans un environnement sûr et sain. L'équipe de direction se compromet à offrir un environnement de travail favorisant la santé au travail et à maintenir un environnement sûr et sain tel que suggéré par les pratiques acceptées de l'industrie et conforme aux exigences législatives. Nous nous efforçons également à éliminer tous dangers prévisibles, pouvant entraîner des incendies, des pertes de sécurité, des dommages matériels et des blessures/maladies qui entraîneront des coûts en opérations plus élevés et des publicités défavorables.

Nous croyons que tous accidents sont évitables. Une perte accidentelle est contrôlable à travers une excellente gestion en combinaison avec une implication active des employés.

La prévention des pertes est autant une responsabilité immédiate pour l'entreprise de gestion et pour l'employé. Ceci est appelé le Système de responsabilité interne.

ASCO s'efforce de fournir une formation appropriée et pertinente, des pratiques sécuritaires spécifiques à l'emploi, les procédures d'opérations et de maintien des équipements, et les directives de sécurité qui sensibilisent l'équipe de Direction, les Employés et les Sous-traitants sur l'élimination ou la réduction du risque liés aux accidents et / ou incidents et ce, dans toutes les activités.

L'équipe de gestion ASCO, les Employés de gestion des sous-traitants et Employés sur le terrain sont collectivement responsables d'assurer le respect des réglementations locales, gouvernementales, sur la santé et la sécurité au travail et sur l'environnement. Les responsabilités assignées à chaque partie impliquée sur un projet seront discutées sur la prochaine page de cette section de notre programme S&S.

ASCO s'engage à travailler conjointement, à consulter et à coopérer avec toutes les parties et personnels concernés pour développer, maintenir et mettre en œuvre notre programme S&S. La participation active est attendue de tous, et ce à tous les niveaux de notre organisation, afin s'assurer que nos objectifs de sécurité soient atteints. Chaque année, ASCO adopte les OBJECTIFS suivants : Zéro accidents, Zéro perte de temps et Réinvestissements des remises de la CSPAAAT dans les initiatives de sécurité. Cette année, nous ajoutons les objectifs suivants :

1. Améliorer le suivi statistique des blessures et des incidents.
2. Clarifier les rôles et responsabilités S&S de chaque membre de l'équipe.
3. Améliorer le signalement des quasi-accidents.
4. S'assurer que la formation de conformité soit maintenue.

Nous espérons que vous vous joindrez à nous dans notre engagement personnel, dans la mise en œuvre et l'application de notre programme de Santé et de Sécurité.

8 Janvier 2020

Anthony Assaly
Président

Jason Assaly
VP Construction
Eastern ON

Patrick Truyens
VP Construction
Central & Western ON